



Préavis municipal n° 08 – 2024

Budget 2025

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Comme il est de coutume chaque année à cette époque et conformément à la loi sur les Communes (LC), au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) et au règlement du Conseil communal de Penthaz, la Municipalité a l'avantage de soumettre à votre examen pour approbation le budget de notre Commune pour l'année à venir.

Préambule

L'année 2025 marque un tournant financier important pour notre Commune. En effet, le budget 2025 voit l'introduction du modèle comptable harmonisé de deuxième génération (MCH2) et l'arrivée de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise.

Ces deux modifications importantes ont des effets sensibles sur le budget de notre Commune. Toutefois, nous abordons cette transition avec confiance, étant convaincu du bienfondé de ces modifications imposées par le Canton. En effet, elles améliorent la transparence du système tout en renforçant la solidarité intercommunale.

Introduction du MCH2

L'introduction du MCH2 vise à moderniser la gestion des finances publiques en renforçant la transparence, l'uniformité et l'efficacité dans la présentation des comptes communaux.

Le passage au MCH2 représente un défi administratif significatif, tant par les adaptations techniques que par la formation de notre personnel communal. Cependant, il offrira une vision plus claire et plus structurée de la gestion des finances publiques. Le MCH2 introduit notamment une méthode d'amortissement basée sur la durée de vie utile des investissements, ainsi qu'une répartition plus précise des coûts par fonction, favorisant une meilleure gestion des ressources. Il vise surtout à augmenter la transparence des comptes communaux en adoptant le principe de l'image fidèle et sincère (true and fair view), principe déjà largement répandu dans les entreprises du domaine privé.

Cette nouvelle manière de présenter le budget et les comptes qui en découlent rend la comparaison avec les exercices précédents impossible sans un retraitement important. Bien que la mise à disposition de chiffres comparatifs ne soit pas une exigence de la part du Canton, nous avons décidé de retraiter les chiffres du budget 2024, afin de vous offrir une base de comparaison lors de la lecture du budget de l'année à venir. Ce travail a aussi eu l'avantage de nous permettre d'affiner notre prise en main du MCH2.

Le retraitement des chiffres d'un modèle à l'autre a, malgré tout, des limites. Les nouvelles répartitions mises en place pour le budget 2025 n'ont pas été recalculées dans celui de l'année 2024. Par ailleurs certaines fonctions étant nouvelles, nous avons dû estimer les chiffres à y inscrire et donc à soustraire à la fonction initiale se voyant « amputer » du montant à transférer.

Notre Commune, comme l'ensemble des communes vaudoises, n'ayant pas de recul sur l'utilisation de ce nouveau modèle, il est possible que des différences de présentation apparaissent au moment du bouclage des comptes. Par ailleurs, la pratique de la comptabilisation en 2025 modifiera peut-être certains postes. Le cas échéant, nous ne manquerons pas de vous expliquer les corrections apportées.

Nous sommes convaincus que le MCH2 constituera un atout pour l'avenir, permettant une meilleure comparabilité des données financières et une gouvernance plus efficace.

Introduction de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise

La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise entre en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Ce mécanisme révisé de redistribution des ressources entre les communes vise à corriger les disparités financières et fiscales, tout en assurant une solidarité accrue entre les différentes collectivités locales.

La nouvelle péréquation repose sur des principes actualisés qui prennent en compte, de manière plus fine, les spécificités économiques, démographiques et structurelles des communes vaudoises. Elle introduit notamment des ajustements dans le calcul des indices de capacité financière, des potentiels fiscaux ainsi que des besoins en termes de charges structurelles et de services publics.

D'autre part, elle sépare complètement les notions de répartition des ressources et de refacturation des charges cantonales aux communes. Ces dernières seront dorénavant refacturées sur la base du nombre d'habitant. Cette manière de procéder permettra d'éviter la problématique d'effets péréquatifs en cascade.

La nouvelle approche vise à garantir une meilleure équité entre les communes riches et celles qui disposent de moyens plus limités, tout en s'assurant que chaque collectivité puisse répondre aux attentes de ses habitants en matière de services publics de qualité.

Cette refonte du système entraîne des écarts importants d'un compte à l'autre entre le budget 2025 et celui de l'année 2024. Toutefois, pour notre Commune, le résultat final est sensiblement le même.

Processus d'élaboration du budget

Tenant compte de ce qui précède, l'élaboration du budget s'est déroulée comme lors des exercices précédents. Pour rappel, le processus est le suivant :

- 1) Courant mars, un formulaire de collecte des besoins est transmis aux municipaux, collaborateurs, responsables des activités payées à l'heure (PentaDîne et patrouilleurs), mais également représentant des enseignants travaillant sur le site de la Léchire, président de l'USL et comité de la Garderie « les P'tits Tartreux », afin que chacun puisse exprimer ses besoins et souhaits ou porter à connaissance de la Municipalité des travaux ou rénovation à envisager.
- 2) La Municipalité analyse toutes ces demandes lors d'une séance agendée fin avril. Chaque demande retenue est confiée à un municipal pour analyse et recherche de devis.
- 3) Début juillet, le résultat de ces analyses permet, notamment sur la base des devis reçus, de définir la suite à apporter à chacune de ces demandes, à savoir :
 - a. être portée au budget 2025 ;
 - b. être traitée directement durant l'année 2024 ;
 - c. être rejetée.
- 4) Par la suite, le boursier enregistre toutes les charges dans le budget, soit :
 - a. Celles issues du processus décrit ci-avant ;
 - b. les charges d'exploitations courantes :
 - i. les charges basées sur l'historique (entretien courant, consommation d'eau, d'électricité, de gaz et de mazout,
 - ii. les charges calculées (amortissements, intérêts dus, cotisations, frais de licences, charges salariales et leurs répartitions dans les dicastères)
 - c. les éléments provenant des intervenants externes (Associations intercommunales et régionales, Canton, y compris péréquation directe et indirecte).
- 5) Finalement, deux séances, le 28 septembre et le 21 octobre, ont servi à passer en revue l'entier des postes budgétaires et de répondre à tous les points encore en suspens, afin d'arriver au budget tel que présenté.

Le budget se base sur des éléments concrets ou non qui peuvent être influencés par différents scénarii et l'expérience des années précédentes. Comme expliqué dans le chapitre précédent le passage au MCH2 a mis à mal cette expérience, puisque de nouvelles fonctions ont été introduites répartissant les charges précédemment admises dans chacune d'elle.

Parmi les éléments servant de base à l'élaboration du budget, on peut notamment citer :

- arrêté d'imposition 2025 tel qu'adopté par le Conseil communal dans sa séance du 19 juin 2024,
- situation des impôts à fin août 2024
- scénario prévisionnel de l'évolution de la population de Penthaaz et des foyers fiscaux qui en découlent,
- budgets transmis par les associations intercommunales et autre organismes dont nous faisons partie,
- fichier de prévision de la péréquation cantonale.

La Municipalité doit en permanence se positionner entre une vision prudente, afin d'éviter des dépassements de budget, et une vision réaliste, la plus objective possible, tenant compte des informations disponibles en automne concernant l'année à venir.

Il en découle un résultat prévisionnel qui devrait représenter un seuil en dessous duquel il ne faut pas descendre et non un but à atteindre. Pour l'année à venir, le budget présente un déficit de CHF 313'200.-.

Charges cantonales et régionales

Les charges cantonales et régionales listées ci-dessous représentent une part importante du budget de notre Commune. Pour 2025, ces charges représentent 51.8 % du total des charges du budget après déductions des imputations internes et des charges de la péréquation.

Charges cantonales

Le passage au MCH2 entraîne une modification importante de la méthode de refacturation des charges du Canton aux Communes, soit la cohésion sociale et la réforme policière. Ces refacturations sont dorénavant faites en fonction du nombre d'habitants et n'intègrent plus aucune notion péréquative.

Fonction	Intitulé		Evolution par rapport au budget 2024	%	Evolution par rapport au réel 2023	%
11110	Gendarmerie	312 000.00	120 500.00	62.9%	113 810.00	57.4%
93000	Participation à la cohésion sociale	1 892 300.00	955 300.00	102.0%	900 610.00	90.8%
	Total des hausses	2 204 300.00	1 075 800.00	95.3%	1 014 420.00	85.3%

La comparaison ci-dessus se retrouve dans les comptes du budget. Elle doit toutefois être nuancée, car la nouvelle péréquation nous laisse un montant similaire qui compense donc l'augmentation des charges.

Charges régionales

Pour le budget 2025, le détail des évolutions de ces chiffres se présente ainsi :

Fonction	Intitulé	Budget 2025	Evolution par rapport au budget 2024	%	Evolution par rapport au réel 2023	%
15000	SDIS	58 900.00	-2 600.00	-4.2%	1 920.85	3.4%
16200	PCi	47 800.00	-1 200.00	-2.4%	1 801.30	3.9%
21800	AJERCO (parascolaire)	159 400.00	30 900.00	24.0%	97 093.45	155.8%
21990	ASIVenoge primaire	837 000.00	-47 000.00	-5.3%	29 963.71	3.7%
21990	ASICOPE secondaire	385 200.00	-24 800.00	-6.0%	43 959.13	12.9%
34100	Piscine intercommunale	30 500.00	1 000.00	3.4%	30 500.00	--
54500	AJERCO (préscolaire)	428 000.00	57 000.00	15.4%	125 504.40	41.5%
57900	ARASPE	10 500.00	-500.00	-4.5%	410.05	4.1%
62900	Transports publics	136 400.00	-8 600.00	-5.9%	11 796.10	9.5%
	Total	2 093 700.00	4 200.00	0.2%	342 948.99	28.8%

Si la différence totale est très limitée, on constate, en revanche, de fortes variations d'une entité à l'autre :

- Le coût du SDIS connaît une baisse pour le budget 2025, après la hausse enregistrée pour 2024 en lien avec des frais non récurrents.
- Les frais de la PCi restent globalement stables, malgré de légères variations d'une année à l'autre.
- Dorénavant, en lien avec MCH2, les charges de l'AJERCO sont réparties dans des fonctions différentes. Le parascolaire augmente en raison de l'augmentation du nombre de places d'accueil, notamment l'agrandissement de l'UAPE de Penthaz. La comparaison entre le budget de l'année future et le réel de l'année précédente est toujours délicat puisqu'on constate toujours une surévaluation des charges dans les budgets qui nous sont communiqués. Cet écart s'est légèrement réduit lors des comptes 2023 sans que l'on puisse savoir s'il s'agit d'une amélioration durable des prévisions ou simplement un événement isolé.

- Les charges de l'ASIVenoge au budget 2025 baissent par rapport au budget 2024 en raison principalement de la baisse des charges relatives aux immeubles.
- Les charges de l'ASICoPe baissent en raison de la réduction des frais relatifs aux immeubles. Cette baisse est toutefois compensée en grande partie par l'augmentation des charges du poste « Camps et courses scolaires ».
- Le budget de l'ASPIC (piscine intercommunale) prévoit une nouvelle perte pour l'année future. Celle-ci représente CHF 16.- par habitant.
- Les coûts de l'AJERCO relatif au préscolaire augmente en raison de la revalorisation des salaires et par l'ouverture de nouvelles structures. Concernant la comparaison avec le réel 2023, la même remarque que dans le parascolaire peut être formulée.

Effet monétaire du budget

Le budget 2025 présente un résultat négatif de CHF 313'200.-. Toutefois, une partie de ces charges ne sont pas monétaires. Il s'agit principalement des amortissements et des variations de provisions. En corrigeant le résultat de ces montants, on obtient la marge d'autofinancement, soit le résultat monétaire du ménage communal.

Résultat comptable	CHF	- 313'200.-
Amortissements comptables	CHF	348'200.-
Attributions aux réserves	CHF	70'000.-
Prélèvements aux réserves	CHF	<u>- 17'200.-</u>
Marge d'autofinancement	CHF	87'800.-
Amortissement financier prévu des emprunts	CHF	<u>- 74'000.-</u>
Solde monétaire disponible	CHF	<u>13'800.-</u>

Le solde monétaire disponible à pour but de permettre le remboursement d'une partie de nos emprunts à court terme ou d'effectuer des investissements sans avoir recours à de nouveaux engagements financiers.

Les prévisions pour 2025 laissent entrevoir une faible disponibilité pour effectuer ces opérations. Il est toutefois plus encourageant que les budgets précédents qui présentaient les résultats suivants :

Année	Solde monétaire disponible
2024	-156'000.-
2023	-67'500.-
2022	13'000.-
2021	-109'667.-

Compte de résultat à plusieurs niveaux

L'introduction du MCH2 intègre une présentation des natures avec un compte de résultat à plusieurs niveaux. Cette présentation permet de distinguer la partie d'exploitation, la partie financière et les éléments extraordinaires.

Le but de cette présentation est d'avoir la vision de la partie liée à la gestion des tâches communales qui reste comparable d'une année à l'autre. Le second niveau présente, pour sa part, les éléments du patrimoine financier (non nécessaire à la réalisation de la mission de base de la Commune) et fait ressortir comment ceux-ci rentrent en compte dans la tenue des charges communales. Pour terminer, les éléments extraordinaires sont isolés, afin d'éviter que ceux-ci ne viennent fausser la lecture des comptes. Ce dernier niveau intègre notamment toutes les modifications de résultat décidées par la Municipalité.

Notre budget 2025 se présente ainsi :

30 Charges de personnel	1 584 100.00	40 Revenus fiscaux	4 588 200.00	
31 Charges de biens et de services et autres charges d'exploitation	1 540 400.00	41 Patentes et concessions	8 700.00	
33 Amortissements PA	348 200.00	42 Taxes et redevances	1 081 500.00	
35 Attributions aux fonds et FSp	70 000.00	43 Revenues divers	150 500.00	
36 Charges de transfert	5 517 000.00	45 Prélèvements sur les fonds et FSp	17 200.00	
37 Subventions redistribuées	0.00	46 Revenus de transfert	2 639 900.00	
Charges d'exploitation	9 059 700.00	47 Subventions à distribuer	0.00	
34 Charges financières	126 400.00	Revenus d'exploitation	8 486 000.00	-573 700.00
38 Charges extraordinaires	0.00	44 Revenus financiers	386 900.00	260 500.00
		Résultat opérationnel		-313 200.00
		48 Revenus extraordinaires	0.00	0.00
		Résultat total		-313 200.00

Commentaires

0220 Administration générale

Les charges de l'administration générale comprennent dorénavant les frais relatifs aux immeubles servant à cette dernière (maison de commune et Porcherie).

Le coût de l'administration générale (0220) est ventilé dans les fonctions « Administration des finances et des contributions » (bourse) (0210), « Contrôle des habitants (0221) et « Aménagement du territoire, urbanisme et police constructions » (7900) selon une clé de répartition. L'écriture se présente ainsi :

Débit	Crédit	Montant
02100.3990.00		168'200.00
02210.3990.00		98'100.00
79000.3990.00		175'200.00
	02200.4990.00	441'500.00

0290 Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs

Cette fonction regroupe tous les immeubles du patrimoine administratif qui ne trouvent pas de place dans d'autres fonctions.

2180 Accueil de jour**21800.3300.00**

Les travaux de surélévation de l'UAPE ont été réalisés avec succès en 2024. Le bâtiment agrandi a pu être mis à disposition de l'AJERCO courant septembre. L'amortissement des travaux pourra commencer à partir de l'année 2025. Le montant porté au budget a été calculé selon les prévisions du coût des travaux établies à fin septembre.

21800.4470.00

Le loyer facturé à l'AJERCO pour le bâtiment de l'UAPE a été revu à la hausse suite à la mise à disposition du deuxième étage. Dans l'attente de la signature du contrat de mise à disposition, le montant retenu correspond à l'augmentation des amortissements budgétés dans le compte 21800.3300.00.

2199 Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs

Le nombre de patrouilleurs scolaires a dû être augmenté, afin de pouvoir gérer les élèves qui prennent le bus devant l'école de la Léchire.

3210 Bibliothèques et littérature

Les coûts du bâtiment dans lequel se trouve la bibliothèque sont dorénavant intégrés dans notre comptabilité. Ils étaient par le passé facturés directement par Daillens à chacune de commune PPDLV.

3420 Parcs et promenades**34200.3010.00**

Les salaires du personnel de voirie sont dorénavant directement ventilés par le programme de salaires dans les différentes fonctions selon le taux d'activité constaté lors des derniers exercices.

34200.3101.00

Afin d'agrémenter les terrains communaux, notamment le long de la route de Cossonay, des arbres vont être plantés. Par ailleurs, afin de faciliter l'entretien des îlots situés sur la route de Lausanne, ceux-ci vont être transformés.

3421 Ludothèques

En raison du déménagement de la ludothèque dans de nouveaux locaux, le prix par habitant de cette structure augmente de manière sensible, passant de CHF 2.- à CHF 4.90 par habitant.

6150 Routes communales**61500.3010.00**

Les salaires du personnel de voirie sont dorénavant directement ventilés par le programme de salaires dans les différentes fonctions selon le taux d'activité constaté lors des derniers exercices. Par le passé, ils étaient intégralement comptabilisés dans cette fonction avant d'être répartis. Aujourd'hui, la répartition ne concerne que les très faibles pourcentages d'activité.

61500.3300.00

Les travaux de la route de Cossonay se sont terminés en automne 2024. Les amortissements des trottoirs débiteront donc en 2025. Le montant budgété correspond à celui présenté dans le préavis 06-2023.

61500.3119.00

Le travail de remplacement de l'éclairage public par des LED initié en 2024 se poursuivra en 2025, afin de mettre l'entier de notre réseau à niveau.

6291 Transports publics urbains

Un mandat a été conclu avec la Poste pour le transport d'une partie de son personnel vers ses sites de Daillens et Eclépens. Ce mandat nous apportera des recettes supplémentaires à hauteur de CHF 80'000.- qui nous permettront de financer l'acquisition de deux nouveaux bus en leasing.

7100 Approvisionnement en eau

71000.3300.00

Les travaux de la route de Cossonay se sont terminés en automne 2024. Les amortissements des canalisations d'eau potable débuteront donc en 2025. Contrairement à ce qui avait été mentionné dans le préavis 06-2023, nous allons procéder à un amortissement des canalisations sur 60 ans comme le prescrit MCH2. En effet, les amortissements extraordinaires n'étant plus à l'ordre du jour.

7200 Traitement des eaux usées

72000.3300.00

Les travaux de la route de Cossonay se sont terminés en automne 2024. Les amortissements des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées débuteront donc en 2025. Le montant budgété correspond à celui présenté dans le préavis 06-2023.

8710 Electricité

Les taxes d'usage du sol reversées par la Romande Energie ont été adaptées suite à la baisse constatée en lien avec la diminution du nombre de kWh consommés dans la Commune.

9100 Impôts

Personnes physiques

Les recettes fiscales sur les personnes physiques (impôt sur le revenu et impôt sur la fortune) ont été estimées en prenant comme base le résultat prévisionnel de l'année 2024.

Personnes morales

Ce poste a fait l'objet d'une estimation sur la base des trois derniers exercices et des prévisions de recettes pour l'année 2024 fournies par l'ACI.

Autres recettes fiscales

L'impôt foncier a été maintenu au niveau du budget 2024 qui ne sera peut-être pas atteint cette année.

Pour les autres recettes fiscales, fortement volatiles, nous nous basons sur la moyenne des trois derniers exercices, exception faite des impôts sur les donations et successions que nous portons toujours, par prudence, à un montant minime.

9300 Péréquation financière et compensation des charges

93000.3621.00

Ce compte comprend la refacturation de la cohésion sociale. La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise a modifié les règles de calcul, ce qui explique l'augmentation entre 2024 et 2025.

93000.3622.00

Il s'agit de notre participation aux charges des villes de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise. Les principes de cette nouvelle péréquation, introduite au 1^{er} janvier 2025, ont complètement modifié les règles de calcul, rendant la comparaison entre les années 2024 et 2025 impossible.

93000.4621.00

Ce compte enregistre le montant qui nous est rétrocédé pour la participation en fonction du nombre d'élèves de notre Commune, ceci selon les nouveaux principes péréquatifs.

93000.4622.00

Il s'agit du versement de la péréquation des ressources en notre faveur, conformément aux nouveaux principes péréquatifs.

9500 Parts aux recettes, autres**95000.4601.00**

Ce compte regroupe tous les « impôts » qui sont encaissés par le canton et que ce dernier nous rétrocède en partie en vertu du droit cantonal et non de notre propre arrêté d'imposition. Il s'agit du droit de mutation, de l'impôt sur les frontaliers et de la compensation RIE3. Ces recettes sont estimées sur la base de la moyenne des trois, voire cinq, dernières années.

9610 Intérêts

Les investissements prévus, et pour lesquels le Conseil communal a donné son aval, nous oblige à contracter de nouveaux emprunts. Ceux-ci ont un impact sur le montant des intérêts. L'estimation a été réalisée sur la base des derniers taux qui nous ont été communiqué et sur les prévisions de sorties de fonds.

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Penthaz

- vu le préavis N° 08-2024 concernant le budget pour l'année 2025;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

décide

d'adopter le budget de l'année 2025 tel que présenté, soit :

Total des charges :	CHF	9'817'700.-,
Total des produits :	CHF	9'504'500.-,
Résultat net :	CHF	- 313'200.-.

Adopté par la Municipalité in corpore dans sa séance du 21 octobre 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



La Secrétaire :

Jean-François Pollien

Marielle Goy Bommottet

Délégués municipaux : - M. Jean-François Pollien, Syndic
- M. Sébastien Durussel, Municipal

Annexes : - fascicule du budget 2025 (classification fonctionnelle)
- fascicule du budget 2025 (classification par nature)



commune de
PENTHAZ

Budget 2025

Classification fonctionnelle

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	Administration générale	1,344,200.00	734,600.00	1,098,300.00	302,200.00		
			609,600.00		796,100.00		
01	Législatif et exécutif	244,200.00	79,500.00	242,500.00	90,200.00		
011	Législatif	28,100.00		26,500.00			
0110	Législatif	28,100.00		26,500.00			
01100.3000.00	Salaires des autorités et commissions	24,000.00		22,000.00			
01100.3001.00	Paiements aux autorités et commissions	200.00		200.00			
01100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	300.00		500.00			
01100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	100.00		500.00			
01100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	200.00					
01100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	100.00					
01100.3100.00	Matériel de bureau	200.00		500.00			
01100.3130.00	Prestations de services de tiers	2,900.00		2,500.00			
01100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	100.00		300.00			
012	Exécutif	216,100.00	79,500.00	216,000.00	90,200.00		
0120	Exécutif	216,100.00	79,500.00	216,000.00	90,200.00		
01200.3000.00	Salaires des autorités et commissions	160,400.00		160,500.00			
01200.3001.00	Paiements aux autorités et commissions	4,800.00		5,000.00			
01200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	10,700.00		11,000.00			
01200.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	18,500.00		17,500.00			
01200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2,900.00		3,000.00			
01200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	4,300.00		4,500.00			
01200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	1,800.00		2,000.00			
01200.3130.00	Prestations de services de tiers	10,000.00		10,000.00			
01200.3170.00	Remboursements de frais effectifs	2,700.00		2,500.00			
01200.4260.00	Remboursements et participations de tiers				700.00		
01200.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		79,500.00		89,500.00		
02	Services généraux	1,100,000.00	655,100.00	855,800.00	212,000.00		
021	Administration des finances et des contributions	219,700.00	21,800.00	50,500.00	22,000.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0210	Administration des finances et des contributions	219,700.00	21,800.00	50,500.00	22,000.00		
02100.3130.00	Prestations de services de tiers	6,800.00		7,200.00			
02100.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	9,000.00		9,000.00			
02100.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	33,200.00		31,800.00			
02100.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	2,500.00		2,500.00			
02100.3990.00	Autres imputations internes	168,200.00					
	B) <i>Frais du service des finances imputés depuis l'administration générale</i>						
02100.4260.00	Remboursements et participations de tiers		4,200.00		4,000.00		
02100.4499.00	Autres revenus financiers		100.00		500.00		
02100.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		17,500.00		17,500.00		
022	Services administratif	808,900.00	470,400.00	743,000.00	34,000.00		
0220	Administration générale	700,800.00	454,900.00	732,500.00	14,000.00		
02200.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	391,700.00		377,000.00			
02200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	25,800.00		24,500.00			
02200.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	56,800.00		56,500.00			
02200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	6,900.00		7,000.00			
02200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	10,300.00		10,500.00			
02200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	4,400.00		4,000.00			
02200.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1,500.00		2,500.00			
02200.3099.00	Autres charges de personnel	3,500.00		3,500.00			
02200.3100.00	Matériel de bureau	3,650.00		3,650.00			
02200.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,000.00		1,000.00			
02200.3102.00	Imprimés, publications	4,850.00		4,850.00			
02200.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	500.00		500.00			
02200.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1,000.00		4,000.00			
02200.3113.00	Matériel informatique	10,000.00		10,000.00			
02200.3116.00	Appareils médicaux et de laboratoire			5,000.00			
02200.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	12,000.00		13,500.00			
02200.3130.00	Prestations de services de tiers	38,900.00		43,100.00			
02200.3130.21	Prestations de services de tiers - cotisations de membres	33,200.00		27,500.00			
	B) <i>Augmentation de la cotisation ARGdV de CHF 8.- à CHF 11.20</i>						
02200.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	16,000.00		40,500.00			
02200.3133.00	Charges d'utilisation informatiques	18,100.00		15,600.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
02200.3134.00	Primes d'assurances choses	16,000.00		15,500.00			
02200.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	4,000.00		7,500.00			
02200.3150.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1,000.00		1,000.00			
02200.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	14,300.00		13,800.00			
02200.3162.00	Primes de leasing opérationnel	2,400.00		2,500.00			
02200.3170.00	Remboursements de frais effectifs	1,000.00		1,000.00			
02200.3199.00	Autres charges d'exploitation	1,000.00		1,000.00			
02200.3636.00	Subventions accordées aux organ. privées à but non lucratif	1,500.00		1,500.00			
02200.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	19,500.00		34,000.00			
02200.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		2,500.00		2,500.00		
02200.4250.00	Ventes		900.00		1,500.00		
02200.4260.00	Remboursements et participations de tiers		10,000.00		10,000.00		
02200.4990.00	Autres imputations internes		441,500.00				
0221	Contrôle des habitants	108,100.00	15,500.00	10,500.00	20,000.00		
02210.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	9,000.00		10,000.00			
02210.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	1,000.00		500.00			
02210.3990.00	Autres imputations internes	98,100.00					
	B) <i>Frais du contrôle des habitants imputés depuis l'administration générale</i>						
02210.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		15,500.00		20,000.00		
029	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	71,400.00	162,900.00	62,300.00	156,000.00		
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	71,400.00	162,900.00	62,300.00	156,000.00		
02900.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	2,500.00		2,500.00			
02900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	100.00		500.00			
02900.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures			500.00			
02900.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises			500.00			
02900.3119.00	Autres immobilisations n'étant pas portées à l'actif	5,000.00		12,000.00			
02900.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	6,400.00		8,200.00			
02900.3134.00	Primes d'assurances choses	4,800.00		5,100.00			
02900.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	9,500.00		28,500.00			
02900.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	4,500.00		4,500.00			
02900.3990.00	Autres imputations internes	38,600.00					
	B) <i>Imputation des charges d'exploitation de la grande salle et du collège relative à leur utilisation communale</i>						

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
02900.4250.00	Ventes		1,000.00		1,000.00		
02900.4260.00	Remboursements et participations de tiers		5,000.00		3,000.00		
02900.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		64,800.00		65,000.00		
02900.4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA		92,100.00		87,000.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	Ordre et sécurité publics, défenses	439,800.00	7,800.00	323,000.00	8,500.00		
			432,000.00		314,500.00		
11	Sécurité publique	326,500.00	5,000.00	207,500.00	7,000.00		
111	Police et sécurité publique	326,500.00	5,000.00	207,500.00	7,000.00		
1110	Police et sécurité publique	326,500.00	5,000.00	207,500.00	7,000.00		
11100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1,500.00		1,500.00			
11100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	50.00		500.00			
11100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	50.00					
11100.3099.00	Autres charges de personnel	100.00		500.00			
11100.3111.00	Machines, appareils et véhicules	1,000.00		1,000.00			
11100.3130.00	Prestations de services de tiers	10,300.00		10,500.00			
11100.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	1,000.00		1,000.00			
11100.3611.00	Parts aux cantons et concordats	312,000.00		191,500.00			
	B) <i>Les frais de la gendarmerie sont répartis, avec la nouvelle péréquation, selon le nombre d'habitants et plus selon des principes péréquatifs.</i>						
11100.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	500.00		1,000.00			
11100.4270.00	Amendes		5,000.00		7,000.00		
15	Service du feu	62,400.00	2,500.00	64,000.00	1,200.00		
150	Service du feu	62,400.00	2,500.00	64,000.00	1,200.00		
1500	Service du feu	62,400.00	2,500.00	64,000.00	1,200.00		
15000.3614.00	Parts aux entreprises publiques	58,900.00		61,500.00			
15000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	3,500.00		2,500.00			
15000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		2,500.00		1,200.00		
16	Défense	50,900.00	300.00	51,500.00	300.00		
161	Défense militaire	1,100.00		1,500.00			
1610	Stands de tir	1,100.00		1,500.00			
16100.3134.00	Primes d'assurances choses	1,100.00		1,500.00			
162	Défense civile	49,800.00	300.00	50,000.00	300.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1620	Défense civile	49,800.00	300.00	50,000.00	300.00		
16200.3614.00	Parts aux entreprises publiques	47,800.00		49,000.00			
16200.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	2,000.00		1,000.00			
16200.4260.00	Remboursements et participations de tiers		300.00		300.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	Formation	2,059,800.00	566,000.00	2,102,500.00	524,200.00		
			1,493,800.00		1,578,300.00		
21	Scolarité obligatoire	2,057,000.00	566,000.00	2,099,500.00	524,200.00		
214	Ecoles de musique	18,500.00		18,500.00			
2140	Ecole de musique	18,500.00		18,500.00			
21400.3614.00	Parts aux entreprises publiques	18,500.00		18,500.00			
217	Bâtiments scolaires	413,600.00	413,600.00	444,500.00	399,100.00		
2170	Bâtiments scolaires	413,600.00	413,600.00	444,500.00	399,100.00		
21700.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	109,100.00		93,500.00			
21700.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	7,200.00		6,500.00			
21700.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	16,600.00		14,500.00			
21700.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	2,300.00		2,000.00			
21700.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	2,900.00		2,500.00			
21700.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	1,400.00		500.00			
21700.3099.00	Autres charges de personnel	500.00		1,000.00			
21700.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	16,000.00		16,500.00			
21700.3111.00	Machines, appareils et véhicules	1,000.00		1,000.00			
21700.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	500.00		500.00			
21700.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	79,500.00		80,100.00			
21700.3130.00	Prestations de services de tiers	300.00		500.00			
21700.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.			30,000.00			
21700.3134.00	Primes d'assurances choses	13,500.00		14,000.00			
21700.3140.00	Entretien des terrains	7,000.00		2,000.00			
	B) <i>Aménagement de jeux dans le préaux de l'école</i>						
21700.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	79,600.00		69,400.00			
21700.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	2,500.00		2,500.00			
21700.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	72,700.00		80,500.00			
21700.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	1,000.00		27,000.00			
21700.4260.00	Remboursements et participations de tiers		292,500.00		277,000.00		
21700.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		77,500.00		82,100.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21700.4511.00	Prélèvements sur les fonds				30,000.00		
21700.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		5,000.00		10,000.00		
21700.4990.00	Autres imputations internes		38,600.00				
218	Accueil de jour	324,300.00	129,700.00	270,500.00	104,900.00		
2180	Accueil de jour	324,300.00	129,700.00	270,500.00	104,900.00		
21800.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	56,000.00		56,500.00			
21800.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	3,700.00		4,000.00			
21800.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1,000.00		1,500.00			
21800.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	1,400.00		1,000.00			
21800.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	600.00		500.00			
21800.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	2,600.00		4,000.00			
21800.3130.00	Prestations de services de tiers	31,000.00		29,000.00			
21800.3134.00	Primes d'assurances choses	700.00		1,000.00			
21800.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	1,000.00		1,000.00			
21800.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	2,100.00		2,500.00			
21800.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	700.00		1,000.00			
21800.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	48,800.00		24,000.00			
	B) <i>Amortissement de la surélévation de l'UAPE</i>						
21800.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	159,400.00		128,500.00			
21800.3614.00	Parts aux entreprises publiques	9,800.00		10,000.00			
21800.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	5,500.00		6,000.00			
21800.4260.00	Remboursements et participations de tiers		7,700.00		7,900.00		
21800.4309.00	Autres revenus d'exploitation		55,000.00		55,000.00		
21800.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		53,000.00		28,000.00		
21800.4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		14,000.00		14,000.00		
219	Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs	1,300,600.00	22,700.00	1,366,000.00	20,200.00		
2199	Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs	1,300,600.00	22,700.00	1,366,000.00	20,200.00		
21990.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	59,500.00		48,500.00			
	B) <i>Patrouilleurs scolaires</i>						
21990.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	4,000.00		3,000.00			
21990.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1,100.00		1,000.00			
21990.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	1,600.00		1,500.00			
21990.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	700.00		500.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21990.3099.00	Autres charges de personnel	300.00		500.00			
21990.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1,000.00		1,000.00			
21990.3130.00	Prestations de services de tiers	200.00					
21990.3612.01	Parts aux communes et associations intercommunales ASIVenoge	837,000.00		884,000.00			
21990.3612.02	Parts aux communes et associations intercommunales ASI CoPe	385,200.00		410,000.00			
21990.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	10,000.00		16,000.00			
21990.4260.00	Remboursements et participations de tiers		6,000.00		6,700.00		
21990.4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		16,700.00		13,500.00		
29	Autres systèmes éducatifs	2,800.00		3,000.00			
299	Formation , non mentionné ailleurs	2,800.00		3,000.00			
2990	Formation, non mentionné ailleurs	2,800.00		3,000.00			
29900.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	2,800.00		3,000.00			
	B) <i>Orientation professionnelle</i>						

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Culture, sport et loisirs, église	662,400.00	176,300.00	662,000.00	143,500.00		
			486,100.00		518,500.00		
32	Culture, autres	333,100.00	147,800.00	292,000.00	115,000.00		
321	Bibliothèques et littérature	196,900.00	147,800.00	168,000.00	115,000.00		
3210	Bibliothèques et littérature	196,900.00	147,800.00	168,000.00	115,000.00		
32100.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	100,600.00		98,000.00			
32100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	6,600.00		6,500.00			
32100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	14,700.00		14,500.00			
32100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1,800.00		2,000.00			
32100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	2,700.00		2,500.00			
32100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	1,200.00		1,000.00			
32100.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1,300.00		1,300.00			
32100.3099.00	Autres charges de personnel	300.00		300.00			
32100.3100.00	Matériel de bureau	2,300.00		2,200.00			
32100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	200.00					
32100.3102.00	Imprimés, publications	800.00		800.00			
32100.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	15,200.00		15,500.00			
32100.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1,700.00		1,500.00			
32100.3119.00	Autres immobilisations n'étant pas portées à l'actif	500.00					
32100.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	3,000.00					
32100.3130.00	Prestations de services de tiers	16,500.00		7,500.00			
32100.3130.21	Prestations de services de tiers - cotisations de membres	1,300.00		1,500.00			
32100.3134.00	Primes d'assurances choses	1,300.00		200.00			
32100.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	2,500.00					
32100.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles	4,300.00		4,500.00			
32100.3159.00	Entretien d'autres biens meubles et immo. incorporelles	1,700.00		2,000.00			
32100.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	10,000.00					
	B) <i>Loyer facturé par la Commune de Daillens pour les locaux. Précédemment les charges de l'immeuble n'étaient pas intégrées à nos comptes, mais directement réparti par la Commune de Daillens (voir également comptes 32100.3120.00, 32100.3134.00, 32100.3144.00).</i>						
32100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	300.00		400.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
32100.3420.00	Acquisition et administration de capital	100.00		300.00			
32100.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	6,000.00		5,500.00			
32100.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1,000.00		1,000.00		
32100.4270.00	Amendes		500.00		500.00		
32100.4309.00	Autres revenus d'exploitation		5,000.00		5,000.00		
32100.4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		141,300.00		108,500.00		
322	Musique et théâtre	40,300.00		39,500.00			
3220	Musique et théâtre	40,300.00		39,500.00			
32200.3635.00	Subventions accordées aux entreprises privées	21,500.00		21,500.00			
32200.3636.00	Subventions accordées aux organ. privées à but non lucratif	18,800.00		18,000.00			
329	Culture, non mentionné ailleurs	95,900.00		84,500.00			
3290	Culture, non mentionné ailleurs	95,900.00		84,500.00			
32900.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	4,500.00					
	B) <i>Rémunération pour animation halloween et Noël</i>						
32900.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	300.00					
32900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	100.00					
32900.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	100.00					
32900.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	100.00					
32900.3105.00	Denrées alimentaires	3,500.00		3,500.00			
32900.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	2,000.00		2,000.00			
32900.3119.00	Autres immobilisations n'étant pas portées à l'actif	21,400.00		21,000.00			
	B) <i>Achat d'une berce adapté à l'IVECO pour le transport et le stockage du matériel destiné aux manifestations</i>						
32900.3130.00	Prestations de services de tiers	21,700.00		21,000.00			
32900.3160.00	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	1,600.00		1,000.00			
32900.3636.00	Subventions accordées aux organ. privées à but non lucratif	8,600.00		8,000.00			
32900.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	32,000.00		28,000.00			
34	Sport et loisirs	288,300.00	28,500.00	319,000.00	28,500.00		
341	Sports	167,300.00	23,500.00	172,500.00	28,500.00		
3410	Sports	167,300.00	23,500.00	172,500.00	28,500.00		
34100.3140.00	Entretien des terrains	14,000.00		18,500.00			
34100.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	30,500.00		29,500.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
34100.3636.00	Subventions accordées aux organ. privées à but non lucratif	113,300.00		115,000.00			
34100.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	9,500.00		9,500.00			
34100.4260.00	Remboursements et participations de tiers		23,200.00		28,000.00		
34100.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		300.00		500.00		
342	Loisirs	121,000.00	5,000.00	146,500.00			
3420	Parcs et promenades	110,900.00	5,000.00	142,000.00			
34200.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	50,600.00		4,500.00			
	B) <i>Imputation directe des salaires des collaborateurs de voirie selon une clé de répartition déterminée sur la base de l'historique. Compense le compte 34200.3910.00 utilisé précédemment.</i>						
34200.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	3,100.00					
34200.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	6,800.00					
34200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1,400.00		500.00			
34200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1,300.00					
34200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalier	700.00					
34200.3099.00	Autres charges de personnel	500.00		500.00			
34200.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	21,000.00		9,000.00			
	B) <i>Modification des îlots et massifs, ainsi qu'achat d'arbres pour les terrains communaux</i>						
34200.3111.00	Machines, appareils et véhicules	2,500.00					
	B) <i>Renouvellement du parc machines par des appareils électriques</i>						
34200.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	1,000.00		1,000.00			
34200.3119.00	Autres immobilisations n'étant pas portées à l'actif	10,000.00		2,000.00			
	B) <i>Installation d'un espace pique-nique</i>						
34200.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	1,500.00		2,000.00			
34200.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.			25,000.00			
34200.3140.00	Entretien des terrains	9,000.00		31,000.00			
34200.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	1,000.00		1,000.00			
34200.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	500.00		65,500.00			
34200.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		5,000.00				
3421	Ludothèques	10,100.00		4,500.00			
34210.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	9,600.00		4,500.00			
	B) <i>Augmentation du coût par habitant de CHF 2.- en 2024 à CHF 4.90 à partir de 2025</i>						

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
34210.3910.00	Imputations internes pour prestations de service		500.00				
35	Eglise et affaires religieuses	41,000.00		51,000.00			
350	Eglise et affaires religieuses	41,000.00		51,000.00			
3500	Eglise et affaires religieuses	41,000.00		51,000.00			
35000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation		5,000.00		5,000.00		
35000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		100.00		500.00		
35000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM		100.00				
35000.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA		6,500.00		6,500.00		
35000.3134.00	Primes d'assurances choses		1,800.00		2,000.00		
35000.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles		2,000.00		11,000.00		
35000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales		10,700.00		11,000.00		
35000.3636.00	Subventions accordées aux organ. privées à but non lucratif		13,800.00		14,000.00		
35000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service		1,000.00		1,000.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	Prévoyance sociale	563,300.00	52,300.00	500,500.00	51,000.00		
			511,000.00		449,500.00		
53	Vieillesse et survivants	18,000.00		18,500.00			
535	Prestations et contributions seniors	18,000.00		18,500.00			
5350	Prestations et contributions seniors	18,000.00		18,500.00			
53500.3130.00	Prestations de services de tiers	8,000.00		8,000.00			
53500.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	9,500.00		10,500.00			
53500.3910.00	Imputations internes de prestations de service	500.00					
54	Famille et jeunesse	531,500.00	52,300.00	465,500.00	51,000.00		
544	Mesure pour la jeunesse	17,200.00		18,000.00			
5440	Mesure pour la jeunesse	17,200.00		18,000.00			
54400.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	13,300.00		14,500.00			
	B) <i>Participation au Local à Penthalaz</i>						
54400.3636.00	Subventions accordées aux organ. privées à but non lucratif	3,400.00		3,500.00			
54400.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	500.00					
545	Prestations aux familles	514,300.00	52,300.00	447,500.00	51,000.00		
5450	Prestations aux familles	514,300.00	52,300.00	447,500.00	51,000.00		
54500.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	11,100.00		10,500.00			
54500.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	800.00		500.00			
54500.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	200.00		500.00			
54500.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	300.00		500.00			
54500.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalier	100.00					
54500.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,000.00		1,000.00			
54500.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	8,400.00		10,700.00			
54500.3134.00	Primes d'assurances choses	900.00		1,000.00			
54500.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	2,300.00		2,300.00			
54500.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	428,000.00		371,000.00			
54500.3636.00	Subventions accordées aux organ. privées à but non lucratif	54,300.00		45,000.00			
54500.3637.00	Subventions accordées aux ménages privés	6,400.00		4,500.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
54500.3910.00	Imputations internes de prestations de service	500.00					
54500.4260.00	Remboursements et participations de tiers		13,400.00		12,000.00		
54500.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA		38,900.00		39,000.00		
57	Aide sociale et domaine de l'asile	13,800.00		16,500.00			
571	Aide sociale et domaine de l'asile	2,800.00		3,000.00			
5710	Aides, non mentionné ailleurs	2,800.00		3,000.00			
57100.3636.00	Subventions accordées aux organ. privées à but non lucratif	2,300.00		3,000.00			
57100.3910.00	Imputations internes de prestations de service	500.00					
579	Assistance, non mentionné ailleurs	11,000.00		13,500.00			
5790	Administration des services sociaux	11,000.00		13,500.00			
57900.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	10,500.00		11,000.00			
57900.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	500.00		2,500.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	Trafic et télécommunications	868,400.00	301,100.00	1,033,000.00	390,000.00		
			567,300.00		643,000.00		
61	Circulations routière	400,400.00	32,000.00	617,000.00	195,000.00		
615	Routes communales	400,400.00	32,000.00	617,000.00	195,000.00		
6150	Routes communales	400,400.00	32,000.00	617,000.00	195,000.00		
61500.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	50,700.00		207,000.00			
	B) <i>Imputation directe des salaires des collaborateurs de voirie selon une clé de répartition déterminée sur la base de l'historique. Compense le compte 61500.4910.00 utilisé précédemment.</i>						
61500.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	3,400.00		13,500.00			
61500.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	7,500.00		31,000.00			
61500.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1,400.00		6,500.00			
61500.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	1,400.00		6,000.00			
61500.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	600.00		2,500.00			
61500.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1,500.00		2,000.00			
61500.3099.00	Autres charges de personnel	3,000.00		3,000.00			
61500.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	10,000.00		8,000.00			
61500.3101.03	Matériel d'exploitation, fournitures - électricité	12,000.00		18,000.00			
61500.3101.05	Matériel d'exploitation, fournitures - carburant	7,000.00		7,500.00			
61500.3111.00	Machines, appareils et véhicules	2,500.00		45,000.00			
61500.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	1,000.00		1,000.00			
61500.3119.00	Autres immobilisations n'étant pas portées à l'actif	20,000.00		25,000.00			
	B) <i>Remplacement éclairage public par des LED</i>						
61500.3130.00	Prestations de services de tiers	400.00		1,000.00			
61500.3134.00	Primes d'assurances choses	5,700.00		7,000.00			
61500.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	800.00		1,000.00			
61500.3141.00	Entretien des routes	64,100.00		53,000.00			
61500.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	12,000.00		12,000.00			
61500.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	186,900.00		162,500.00			
	B) <i>Amortissement trottoir de la route de Cossonay</i>						
61500.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	8,500.00		4,500.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
61500.4910.00	Imputations internes pour prestations de service		32,000.00		195,000.00		
62	Transports publics	468,000.00	269,100.00	416,000.00	195,000.00		
629	Transports publics, non mentionné ailleurs	468,000.00	269,100.00	416,000.00	195,000.00		
6290	Transports publics régionaux	136,900.00		146,000.00			
62900.3621.00	Péréquation financière et compensation des charges aux canto	136,400.00		145,000.00			
62900.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	500.00		1,000.00			
6291	Transports publics urbains	331,100.00	269,100.00	270,000.00	195,000.00		
62910.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	186,600.00		165,000.00			
	B) <i>Augmentation due à la création d'une nouvelle prestation pour la Poste</i>						
62910.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	12,400.00		11,000.00			
62910.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	24,200.00		21,000.00			
62910.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	3,300.00		3,500.00			
62910.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'alloc. familiales	4,900.00		4,500.00			
62910.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	2,100.00		1,500.00			
62910.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1,500.00		1,500.00			
62910.3099.00	Autres charges de personnel	500.00		500.00			
62910.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	2,800.00		3,000.00			
62910.3101.05	Matériel d'exploitation, fournitures - carburant	20,700.00		18,000.00			
62910.3130.00	Prestations de services de tiers	500.00		500.00			
62910.3134.00	Primes d'assurances choses	3,600.00		4,500.00			
62910.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	8,300.00		9,000.00			
62910.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	20,000.00		20,000.00			
62910.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	1,000.00		1,000.00			
62910.3162.00	Primes de leasing opérationnel	33,200.00					
	B) <i>Remplacement des deux bus principaux</i>						
62910.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	5,500.00		5,500.00			
62910.4309.00	Autres revenus d'exploitation		90,500.00		10,500.00		
	B) <i>Facturation de la prestation fournie à la Poste</i>						
62910.4612.00	Dédommagements des communes et associations intercommunales		178,600.00		184,500.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	885,800.00	676,000.00	734,000.00	689,200.00		
			209,800.00		44,800.00		
71	Approvisionnement en eau	270,300.00	264,300.00	284,500.00	282,500.00		
710	Approvisionnement en eau	270,300.00	264,300.00	284,500.00	282,500.00		
7100	Approvisionnement en eau	264,300.00	264,300.00	282,500.00	282,500.00		
71000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	9,300.00					
	B) <i>Imputation directe des salaires des collaborateurs de voirie selon une clé de répartition déterminée sur la base de l'historique. Compense le compte 71000.3910.00 utilisé précédemment.</i>						
71000.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	700.00					
71000.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	1,400.00					
71000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	300.00					
71000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	300.00					
71000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalier	200.00					
71000.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	4,700.00					
	B) <i>Formation de surveillant de réseau</i>						
71000.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures - eau	108,500.00		116,000.00			
71000.3101.03	Matériel d'exploitation, fournitures - électricité	2,000.00		3,000.00			
71000.3111.00	Machines, appareils et véhicules	5,000.00		5,000.00			
71000.3130.00	Prestations de services de tiers	200.00		500.00			
71000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	15,000.00		10,000.00			
71000.3134.00	Primes d'assurances choses	200.00		500.00			
71000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	36,000.00		36,000.00			
71000.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	60,000.00		90,000.00			
71000.3199.00	Autres charges d'exploitation	2,000.00		2,000.00			
71000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	12,400.00					
71000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	4,100.00					
71000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	2,000.00		19,500.00			
71000.4240.21	Taxes d'utilisation et prest. service - taxes raccordement		30,000.00		30,000.00		
71000.4240.22	Taxes d'utilisation et prest. service - taxes annuelles		8,700.00		8,500.00		
71000.4240.23	Taxes d'utilisation et prest. service - locations compteurs		18,600.00		18,500.00		
71000.4240.24	Taxes d'utilisation et prestations de service - eau potable		207,000.00		210,000.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
71000.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux				15,500.00		
7101	Fontaines publiques	6,000.00		2,000.00			
71010.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,000.00		1,000.00			
71010.3130.00	Prestations de services de tiers	4,000.00					
71010.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	1,000.00		1,000.00			
72	Traitements des eaux usées	143,700.00	143,700.00	144,000.00	144,200.00		
720	Traitements des eaux usées	143,700.00	143,700.00	144,000.00	144,200.00		
7200	Traitements des eaux usées	143,700.00	143,700.00	144,000.00	144,200.00		
72000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6,200.00					
	B) <i>Imputation directe des salaires des collaborateurs de voirie selon une clé de répartition déterminée sur la base de l'historique. Compense le compte 72000.3910.00 utilisé précédemment.</i>						
72000.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	500.00					
72000.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	1,000.00					
72000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	200.00					
72000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	200.00					
72000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalier	100.00					
72000.3130.00	Prestations de services de tiers	200.00		500.00			
72000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	5,000.00		5,000.00			
72000.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil	35,000.00		35,000.00			
72000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	27,400.00		8,500.00			
72000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	65,900.00		80,500.00			
72000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	2,000.00		14,500.00			
72000.4240.11	Taxes d'utilisation et prest. service - taxes raccordement		30,000.00		30,000.00		
72000.4240.12	Taxes d'utilisation et prest. service - taxes annuelles		113,500.00		114,000.00		
72000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		200.00		200.00		
73	Gestion des déchets	256,100.00	241,200.00	257,500.00	237,500.00		
730	Gestion des déchets	256,100.00	241,200.00	257,500.00	237,500.00		
7300	Gestion des déchets urbains	239,700.00	239,700.00	239,500.00	236,000.00		
73000.3010.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	26,200.00					
	B) <i>Imputation directe des salaires des collaborateurs de voirie selon une clé de répartition déterminée sur la base de l'historique. Compense le compte 73000.3910.00 utilisé précédemment.</i>						

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
73000.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratif	1,800.00					
73000.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	3,900.00					
73000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	800.00					
73000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	700.00					
73000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalier	300.00					
73000.3099.00	Autres charges de personnel	500.00			500.00		
73000.3102.00	Imprimés, publications	3,100.00			3,000.00		
73000.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	9,600.00			10,000.00		
73000.3112.00	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	1,000.00			1,000.00		
73000.3130.00	Prestations de services de tiers	178,100.00			179,500.00		
73000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	5,000.00			5,000.00		
73000.3181.00	Pertes sur créances effectives	1,200.00			1,500.00		
73000.3199.00	Autres charges d'exploitation	2,000.00			2,500.00		
73000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	5,500.00			36,500.00		
73000.4240.01	Taxes d'utilisation et prest. de service - particuliers		98,000.00		97,000.00		
73000.4240.02	Taxes d'utilisation et prestations de service - entreprises		25,000.00		25,000.00		
73000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		86,400.00		88,000.00		
73000.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		13,700.00		21,500.00		
73000.4632.00	Subventions des communes et associations intercommunales		4,100.00		4,500.00		
73000.4910.00	Imputations internes de prestations de service		12,500.00				
	B) <i>Transfert des charges des collaborateurs de voirie à la fonction "Gestion des déchets non urbains", compte 73010.3910.0</i>						
7301	Gestion des déchets non urbains	16,400.00	1,500.00	18,000.00	1,500.00		
73010.3120.00	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	3,900.00			3,500.00		
73010.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	12,500.00			14,500.00		
73010.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1,500.00		1,500.00		
74	Aménagements	3,500.00		3,500.00			
741	Corrections de cours d'eau	3,500.00		3,500.00			
7410	Corrections de cours d'eau	3,500.00		3,500.00			
74100.3142.00	Entretien des ports et aménagements de cours d'eau	1,500.00			1,500.00		
74100.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	2,000.00			2,000.00		
77	Protection de l'environnement, autres	7,000.00		10,000.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
771	Cimetières, crématoires	7,000.00		10,000.00			
7710	Cimetières, crématoires	7,000.00		10,000.00			
77100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,000.00		1,000.00			
77100.3111.00	Machines, appareils et véhicules			4,000.00			
77100.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	2,000.00		1,000.00			
77100.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	4,000.00		4,000.00			
79	Aménagement du territoire	205,200.00	26,800.00	34,500.00	25,000.00		
790	Aménagement du territoire	205,200.00	26,800.00	34,500.00	25,000.00		
7900	Aménagement du territoire, urbanisme et police constructions	205,200.00	26,800.00	34,500.00	25,000.00		
79000.3102.00	Imprimés, publications	4,500.00		4,500.00			
79000.3132.00	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	17,100.00		30,000.00			
79000.3133.00	Charges d'utilisation informatiques	4,400.00					
79000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	4,000.00					
79000.3990.00	Autres imputations internes	175,200.00					
	B) <i>Frais du service de la police des constructions imputés depuis l'administration générale</i>						
79000.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		26,800.00		25,000.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	Economie publique	24,000.00	48,100.00	22,500.00	58,500.00		
		24,100.00		36,000.00			
82	Sylviculture	18,500.00	2,600.00	18,500.00	3,000.00		
820	Sylviculture	18,500.00	2,600.00	18,500.00	3,000.00		
8200	Sylviculture	18,500.00	2,600.00	18,500.00	3,000.00		
82000.3430.00	Travaux d'entretien, biens-fonds PF	10,900.00		11,000.00			
82000.3614.00	Parts aux entreprises publiques	5,600.00		5,500.00			
82000.3910.00	Imputations internes pour prestations de service	2,000.00		2,000.00			
82000.4250.00	Ventes		2,600.00		3,000.00		
84	Tourisme	5,500.00	5,500.00	4,000.00	4,000.00		
840	Tourisme	5,500.00	5,500.00	4,000.00	4,000.00		
8400	Tourisme	5,500.00	5,500.00	4,000.00	4,000.00		
84000.3130.00	Prestations de services de tiers	5,500.00		4,000.00			
	B) <i>Augmentation de la cotisation ARGdV de CHF 2.- à CHF 2.80</i>						
84000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service		2,000.00		2,000.00		
84000.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		3,500.00		2,000.00		
87	Combustibles et énergie		40,000.00		51,500.00		
871	Electricité		40,000.00		51,500.00		
8710	Electricité		40,000.00		51,500.00		
87100.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service		40,000.00		51,500.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	Finances et impôts	2,970,000.00	6,942,300.00	2,321,200.00	6,260,900.00		
		3,972,300.00		3,939,700.00			
91	Impôts	65,000.00	4,588,200.00	83,000.00	4,678,000.00		
910	Impôts	65,000.00	4,588,200.00	83,000.00	4,678,000.00		
9100	Impôts	65,000.00	4,588,200.00	83,000.00	4,678,000.00		
91000.3181.00	Pertes sur créances effectives	65,000.00		83,000.00			
91000.4000.00	Impôts sur le revenu, personnes physiques		3,426,500.00		3,537,000.00		
91000.4001.00	Impôts sur la fortune, personnes physiques		368,600.00		349,000.00		
91000.4002.00	Impôts à la source, personnes physiques		100,000.00		72,000.00		
91000.4009.00	Autres impôts directs, personnes physiques		11,000.00		8,000.00		
91000.4010.00	Impôts sur les bénéfices, personnes morales		90,000.00		120,000.00		
91000.4011.00	Impôts sur le capital, personnes morales		11,000.00		13,000.00		
91000.4019.00	Autres impôts directs, personnes morales		22,600.00		23,000.00		
91000.4021.00	Impôts fonciers		390,000.00		390,000.00		
91000.4023.00	Droits de mutation		150,000.00		147,500.00		
91000.4024.00	Impôts sur les successions et donations		5,000.00		5,000.00		
91000.4033.00	Impôts sur les chiens		13,500.00		13,500.00		
93	Péréquation financière et compensation des charges	2,787,600.00	2,041,600.00	2,182,500.00	1,286,000.00		
930	Péréquation financière et compensation des charges	2,787,600.00	2,041,600.00	2,182,500.00	1,286,000.00		
9300	Péréquation financière et compensation des charges	2,787,600.00	2,041,600.00	2,182,500.00	1,286,000.00		
93000.3621.00	Péréquation fin. et compens. charges aux cantons/concordats	1,892,300.00		937,000.00			
	B) <i>Participation à la cohésion sociale : avec la nouvelle péréquation la facturation aux communes se fait sur la base du nombre d'habitants et plus par un système péréquatif.</i>						
93000.3622.00	Péréquation fin. et compens. charges aux communes	895,300.00		1,245,500.00			
	B) <i>Charges particulières des villes. La comparaison avec 2024 n'est pas possible le système péréquatif ayant été modifié fondamentalement.</i>						
93000.4621.00	Péréquation fin. et compens. charges des cantons/concordats		120,500.00				
	B) <i>Péréquation des besoins structurels. La comparaison avec 2024 n'est pas possible le système péréquatif ayant été modifié fondamentalement.</i>						
93000.4622.00	Péréquation fin. et compens. charges des communes		1,921,100.00		1,286,000.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
	B) <i>Péréquation des ressources. La comparaison avec 2024 n'est pas possible le système péréquatif ayant été modifié fondamentalement.</i>						
95	Parts aux recettes, autres		251,800.00		236,000.00		
950	Parts aux recettes, autres		251,800.00		236,000.00		
9500	Parts aux recettes, autres		251,800.00		236,000.00		
95000.4120.00	Patentes et concessions		8,700.00		8,500.00		
95000.4601.00	Parts aux revenus des cantons et concordats		243,100.00		227,500.00		
	B) <i>Impôt sur les frontaliers, gains immobiliers et compensation RIE3</i>						
96	Administration de la fortune et de la dette	115,400.00	60,200.00	53,700.00	60,400.00		
961	Intérêts	112,200.00	37,800.00	50,500.00	38,000.00		
9610	Intérêts	112,200.00	37,800.00	50,500.00	38,000.00		
96100.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	400.00		500.00			
96100.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	111,800.00		50,000.00			
	B) <i>Estimation sur la base des projets en cours de réalisation</i>						
96100.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants		37,800.00		38,000.00		
963	Immeubles du patrimoine financier	1,700.00	22,400.00	1,700.00	22,400.00		
9630	Immeubles du patrimoine financier	1,700.00	22,400.00	1,700.00	22,400.00		
96300.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF	300.00		400.00			
96300.3439.00	Autres charges des biens-fonds PF	1,400.00		1,300.00			
96300.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		22,400.00		22,400.00		
969	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	1,500.00		1,500.00			
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	1,500.00		1,500.00			
96900.3420.00	Acquisition et administration de capital	1,500.00		1,500.00			
97	Redistributions		500.00		500.00		
971	Redistribution liées à la taxe sur le CO2		500.00		500.00		
9710	Redistribution liées à la taxe sur le CO2		500.00		500.00		
97100.4699.00	Redistributions		500.00		500.00		
99	Postes non ventilables	2,000.00		2,000.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
990	Postes non ventilables	2,000.00		2,000.00			
9900	Postes non ventilables	2,000.00		2,000.00			
99000.3181.00	Pertes sur créances effectives	2,000.00		2,000.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		9,817,700.00	9,504,500.00	8,797,000.00	8,428,000.00		
	Excédent de charge		313,200.00				
	Excédent de charge				369,000.00		
		9,817,700.00	9,817,700.00	8,797,000.00	8,797,000.00		



commune de
PENTHAZ

Budget 2025

Classification par nature

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Charges	9,817,700.00		8,797,000.00			
			9,817,700.00		8,797,000.00		
30	Charges de personnel	1,584,100.00		1,586,300.00			
300	Autorités et commissions	189,400.00		187,700.00			
3000	Salaires des autorités et commissions	184,400.00		182,500.00			
3001	Paiements aux autorités et commissions	5,000.00		5,200.00			
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1,071,100.00		1,069,500.00			
3010	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1,071,100.00		1,069,500.00			
305	Cotisations patronales	303,900.00		311,500.00			
3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	81,300.00		81,000.00			
3052	Cotisations patronales aux caisses de pensions	151,400.00		155,000.00			
3053	Cotisations patronales aux assurances-accidents	24,050.00		29,500.00			
3054	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	32,600.00		33,500.00			
3055	Cotisations patronales aux assurances d'IJM	14,550.00		12,500.00			
309	Autres charges de personnel	19,700.00		17,600.00			
3090	Formation et perfectionnement du personnel	10,500.00		7,300.00			
3099	Autres charges de personnel	9,200.00		10,300.00			
31	Charges de biens et services et ACE	1,540,400.00		1,702,700.00			
310	Charges de matières et de marchandises	255,400.00		256,000.00			
3100	Matériel de bureau	6,150.00		6,350.00			
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	204,200.00		203,500.00			
3102	Imprimés, publications	13,250.00		13,150.00			
3103	Littérature spécialisée, magazines	15,700.00		16,000.00			
3105	Denrées alimentaires	3,500.00		3,500.00			
3109	Autres charges de matériel et de marchandises	12,600.00		13,500.00			
311	Immobilisations n'étant pas portées à l'actif	85,100.00		140,000.00			
3110	Meubles et appareils de bureau	2,700.00		5,500.00			
3111	Machines, appareils et véhicules	12,000.00		56,000.00			
3112	Vêtements, linge, rideaux, vaisselle	3,500.00		3,500.00			

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3113	Matériel informatique	10,000.00		10,000.00			
3116	Appareils médicaux et de laboratoire			5,000.00			
3119	Autres immobilisations n'étant pas portées à l'actif	56,900.00		60,000.00			
312	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	123,800.00		128,500.00			
3120	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA	123,800.00		128,500.00			
313	Prestations de services et honoraires	591,500.00		659,500.00			
3130	Prestations de services de tiers	370,000.00		354,300.00			
3132	Honoraires conseils externes, expertises, spécialistes, etc.	62,100.00		149,500.00			
3133	Charges d'utilisation informatiques	22,500.00		15,600.00			
3134	Primes d'assurances choses	49,600.00		52,300.00			
3137	Impôts, taxes et émoluments	87,300.00		87,800.00			
314	Gros entretien et entretien courant	291,500.00		350,700.00			
3140	Entretien des terrains	30,000.00		51,500.00			
3141	Entretien des routes	64,100.00		53,000.00			
3142	Entretien des ports et aménagements de cours d'eau	1,500.00		1,500.00			
3143	Entretien d'autres travaux de génie civil	95,000.00		125,000.00			
3144	Entretien des bâtiments, immeubles	100,900.00		119,700.00			
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	64,900.00		65,300.00			
3150	Entretien de meubles et appareils de bureau	1,000.00		1,000.00			
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules	41,500.00		41,500.00			
3158	Entretien des immobilisations incorporelles	20,700.00		20,800.00			
3159	Entretien d'autres biens meubles et immo. incorporelles	1,700.00		2,000.00			
316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation	50,900.00		6,500.00			
3160	Loyers et baux à ferme des biens-fonds	1,600.00		1,000.00			
3161	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations	13,700.00		3,000.00			
3162	Primes de leasing opérationnel	35,600.00		2,500.00			
317	Remboursements de frais	4,100.00		4,200.00			
3170	Remboursements de frais effectifs	4,100.00		4,200.00			
318	Réévaluations sur créances	68,200.00		86,500.00			
3181	Pertes sur créances effectives	68,200.00		86,500.00			
319	Diverses charges d'exploitation	5,000.00		5,500.00			

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3199	Autres charges d'exploitation	5,000.00		5,500.00			
33	Amortissements du patrimoine administratif	348,200.00		275,500.00			
330	Amortissements des immobilisations corporelles PA	348,200.00		275,500.00			
3300	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	348,200.00		275,500.00			
34	Charges financières	126,400.00		65,000.00			
340	Charges d'intérêts	112,200.00		50,500.00			
3400	Intérêts passifs des engagements courants	400.00		500.00			
3401	Intérêts passifs des engagements financiers	111,800.00		50,000.00			
342	Frais d'approv. en capitaux et frais administratifs	1,600.00		1,800.00			
3420	Acquisition et administration de capital	1,600.00		1,800.00			
343	Charges pour biens-fonds PF	12,600.00		12,700.00			
3430	Travaux d'entretien, biens-fonds PF	10,900.00		11,000.00			
3431	Entretien courant, biens-fonds PF	300.00		400.00			
3439	Autres charges des biens-fonds PF	1,400.00		1,300.00			
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	70,000.00		80,500.00			
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux	70,000.00		80,500.00			
3510	Attributions aux financements spéciaux	70,000.00		80,500.00			
36	Charges de transfert	5,517,000.00		4,775,000.00			
361	Parts à des collectivités publiques	2,339,600.00		2,203,000.00			
3611	Parts aux cantons et concordats	312,000.00		191,500.00			
3612	Parts aux communes et associations intercommunales	1,887,000.00		1,867,000.00			
3614	Parts aux entreprises publiques	140,600.00		144,500.00			
362	Péréquation financière et compensation des charges	2,924,000.00		2,327,500.00			
3621	Péréquation fin. et compens. charges cantons et concordats	2,028,700.00		1,082,000.00			
3622	Péréquation fin. et compensation des charges aux communes	895,300.00		1,245,500.00			
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	253,400.00		244,500.00			
3635	Subventions accordées aux entreprises privées	21,500.00		21,500.00			
3636	Subv. accordées aux organisations privées à but non lucratif	216,000.00		208,000.00			
3637	Subventions accordées aux ménages privés	15,900.00		15,000.00			

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget	2025	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
39	Imputations internes	631,600.00		312,000.00			
391	Imputations internes pour prestations de service	151,500.00		312,000.00			
3910	Imputations internes pour prestations de service	151,500.00		312,000.00			
399	Autres imputations internes	480,100.00					
3990	Autres imputations internes	480,100.00					

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	Revenus		9,504,500.00		8,428,000.00		
		9,504,500.00		8,428,000.00			
40	Revenus fiscaux		4,588,200.00		4,678,000.00		
400	Impôts directs, personnes physiques		3,906,100.00		3,966,000.00		
4000	Impôts sur le revenu, personnes physiques		3,426,500.00		3,537,000.00		
4001	Impôts sur la fortune, personnes physiques		368,600.00		349,000.00		
4002	Impôts à la source, personnes physiques		100,000.00		72,000.00		
4009	Autres impôts directs, personnes physiques		11,000.00		8,000.00		
401	Impôts directs, personnes morales		123,600.00		156,000.00		
4010	Impôts sur les bénéfiques, personnes morales		90,000.00		120,000.00		
4011	Impôts sur le capital, personnes morales		11,000.00		13,000.00		
4019	Autres impôts directs, personnes morales		22,600.00		23,000.00		
402	Autres impôts direct		545,000.00		542,500.00		
4021	Impôts fonciers		390,000.00		390,000.00		
4023	Droits de mutation		150,000.00		147,500.00		
4024	Impôts sur les successions et donations		5,000.00		5,000.00		
403	Impôts sur la propriété et sur les charges		13,500.00		13,500.00		
4033	Impôts sur les chiens		13,500.00		13,500.00		
41	Patentes et concessions		8,700.00		8,500.00		
412	Concessions		8,700.00		8,500.00		
4120	Patentes et concessions		8,700.00		8,500.00		
42	Taxes et redevances		1,081,500.00		1,088,500.00		
421	Emoluments pour actes administratifs		44,800.00		47,500.00		
4210	Emoluments pour actes administratifs		44,800.00		47,500.00		
424	Taxes d'utilisation et prestations de service		572,800.00		586,500.00		
4240	Taxes d'utilisation et prestations de service		572,800.00		586,500.00		
425	Recettes sur ventes		4,500.00		5,500.00		
4250	Ventes		4,500.00		5,500.00		

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
426	Remboursements et participations de tiers		453,900.00		441,500.00		
4260	Remboursements et participations de tiers		453,900.00		441,500.00		
427	Amendes		5,500.00		7,500.00		
4270	Amendes		5,500.00		7,500.00		
43	Revenus divers		150,500.00		70,500.00		
430	Revenus d'exploitation divers		150,500.00		70,500.00		
4309	Autres revenus d'exploitation		150,500.00		70,500.00		
44	Revenus financiers		386,900.00		362,500.00		
440	Revenus des intérêts		37,800.00		38,000.00		
4401	Intérêts des créances et comptes courants		37,800.00		38,000.00		
443	Produits des immeubles du PF		22,400.00		22,400.00		
4430	Loyers et fermages, immeubles du PF		22,400.00		22,400.00		
447	Produit des immeubles PA		326,600.00		301,600.00		
4470	Loyers et fermages des biens-fonds PA		234,500.00		214,600.00		
4472	Paiements pour utilisations des immeubles PA		92,100.00		87,000.00		
449	Autres revenus financiers		100.00		500.00		
4499	Autres revenus financiers		100.00		500.00		
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		17,200.00		69,000.00		
451	Prélève. fds et finance. spéciaux enregistrés capital propre		17,200.00		69,000.00		
4510	Prélèvements sur les financements spéciaux		17,200.00		39,000.00		
4511	Prélèvements sur les fonds				30,000.00		
46	Revenus de transferts		2,639,900.00		1,839,000.00		
460	Part de revenus		243,100.00		227,500.00		
4601	Parts aux revenus des cantons et concordats		243,100.00		227,500.00		
461	Dédommagements des collectivités locales		350,600.00		320,500.00		
4612	Dédommagements des communes et associations intercommunales		350,600.00		320,500.00		
462	Péréquation financière et compensation des charges		2,041,600.00		1,286,000.00		
4621	Péréquation fin. et compens. charges cantons et concordats		120,500.00				

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4622	Péréquation fin. et compensation des charges des communes		1,921,100.00		1,286,000.00		
463	Subventions de collectivités et de tiers		4,100.00		4,500.00		
4632	Subventions des communes et associations intercommunales		4,100.00		4,500.00		
469	Autres revenus de transferts		500.00		500.00		
4699	Redistributions		500.00		500.00		
49	Imputations internes		631,600.00		312,000.00		
491	Imputations internes pour prestations de service		151,500.00		312,000.00		
4910	Imputations internes pour prestations de service		151,500.00		312,000.00		
499	Autres imputations internes		480,100.00				
4990	Autres imputations internes		480,100.00				

Budget de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		9,817,700.00	9,504,500.00	8,797,000.00	8,428,000.00		
	Excédent de charge		313,200.00				
	Excédent de charge				369,000.00		
		9,817,700.00	9,817,700.00	8,797,000.00	8,797,000.00		